



2023/2027

PROGRAMME S'ENGAGER VERS L'EMPLOI



DEVENIR EN VERMANDOIS

6, rue Marcellin Berthelot
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

Tél : 03.23.07.26.67
Sylvie.devenir@free.fr

SM

2023/2027

INTITULE

S'engager vers l'emploi

OBJECTIFS

L'objectif de ce parcours de formation « S'engager vers l'emploi » sera prioritairement de travailler un projet professionnel réaliste et réalisable, en tenant compte de ses acquis, des compétences validées et de celles nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, tout en prenant en considération le contexte économique territorial au sein duquel le bénéficiaire compte s'insérer.

Ainsi, dès son entrée en formation, celui-ci sera accompagné construire un plan d'action visant :

- La préparation à l'accès direct à l'emploi ;
- La préparation aux contrats en alternance ;
- La préparation à l'accès à l'emploi via une formation certifiante.

Durant la formation

- D'acquérir et/ou de renforcer les compétences clés nécessaires à leur autonomie (vie quotidienne, insertion professionnelle, qualification, accès à l'emploi),
- De susciter l'appétence à la formation, et de créer une dynamique d'accompagnement efficace et efficiente pour son parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle,

La finalité du dispositif est d'encourager l'accès à un emploi, à la formation qualifiante.

Pour cela, nous nous appuierons sur des modules transversaux basés sur des mises en situation quotidiennes et ou professionnelles, une pédagogie innovante et nous mobiliserons nos partenaires sur le territoire.

RESULTATS ATTENDUS (validation – attestations)

- Une attestation des compétences acquises sera délivrée en fin de formation, mesurant les progrès réalisés par le stagiaire entre sa situation à l'entrée et le niveau de maîtrise des compétences clés qu'il aura atteint en fin de parcours.

Selon le parcours suivi cette attestation devra mentionner obligatoirement :

- Les degrés du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) atteint par le bénéficiaire.

Ce document sera remis au bénéficiaire et au conseiller référent du réseau d'accueil au plus tard le jour de sortie de la formation.

- 80 % des stagiaires devront avoir franchi une étape du référentiel des compétences clés en lien avec leurs parcours à l'issue de la formation, et/ou validé le CléA, et/ou le DELF.
 - 80 % des stagiaires valideront des compétences polyvalentes avec les badges
 - 70 % des stagiaires valideront le CléA numérique
- 70% des stagiaires devront avoir validé un projet professionnel.
- 65 % de sorties dynamiques : sorties en emploi ou sorties formation qualifiante.

PUBLIC CIBLE

Le public est constitué de demandeurs d'emploi jeunes et adultes, **prioritairement dépourvus de diplôme** et rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion.

Les publics cibles souhaitent concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi et sont freinés dans celui-ci pour les raisons suivantes :

- Des difficultés à comprendre efficacement un texte écrit portant sur des situations de la vie quotidienne et/ ou à transmettre efficacement un message écrit.
- Le besoin d'accompagnement à l'orientation professionnelle et à la découverte des métiers dans le cadre d'une première insertion ou d'une reconversion.

Les publics éligibles sont :

- Les personnes en recherche d'emploi majeures, inscrites ou non à Pôle emploi,
- Les salariés en contrat aidé,
- Les salariés à temps partiel (durée inférieure à 24 heures par semaine),

Parmi ces publics éligibles, les publics prioritaires sont :

- Les demandeurs d'emploi de niveau infra 4, c'est-à-dire ne possédant pas le baccalauréat ou une certification de niveau égal,
- Les jeunes majeurs de moins de 26 ans, sortis du système scolaire sans qualification,
- Les bénéficiaires du revenu de Solidarité active (R.S.A.),
- Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD),
- Les demandeurs d'emploi résidant dans des territoires fragilisés,
- Les personnes reconnues travailleurs handicapés.

Pour les publics non francophones, présentant un titre de séjour autorisant à travailler (sauf citoyen De l'Espace économique Européen), l'intégration devra faire suite à un Contrat d'Accueil et d'Intégration et à la formation linguistique prévue dans ce cadre.

PRE REQUIS

Devenir en Vermandois propose des actions de remédiations des compétences clés. Les modalités d'admission sont allégées. Nous ne réalisons pas de tests de sélection, mais un entretien diagnostique afin de mesurer les éventuels freins de la personne, sa motivation à suivre la formation, et l'adéquation de la formation à son profil. Un test de niveau sera proposé afin d'adapter le parcours. Si la personne ne remplit pas les critères définis par le financeur ou que son profil ne correspond pas, celle-ci sera réorientée vers le prescripteur ou vers une action lui correspondant.

Pour les publics non francophones, présentant un titre de séjour autorisant à travailler (sauf citoyen De l'Espace économique Européen), l'intégration devra faire suite à un Contrat d'Accueil et d'Intégration et à la formation linguistique prévue dans ce cadre.

DUREE

Formation en entrée et sortie permanente, modularisée et personnalisée

Le parcours est adapté en fonction des acquis et des freins à lever.

Néanmoins, chaque parcours devra avoir :

- une durée minimum de 70h et 840 h maximum en centre
 - En situation professionnelle : 280 heures, dont au moins 175 heures de stage en entreprise.

COUT DE LA FORMATION

Le coût d'un parcours moyen de 650 h est de 9 750 €.

Cette action est financée par la Région Hauts de France.

Le Compte Personnel de Formation peut être mobilisé.

REMUNERATION

Cette formation ouvre des droits à une indemnité versée par le Conseil Régional Hauts-de-France ou par Pôle Emploi selon le statut de la personne.

Tous les renseignements seront fournis lors de l'information collective.

LES GRANDES ETAPES DU PARCOURS – DEROULE PEDAGOGIQUE

Un parcours « S'engager vers l'emploi » est constitué d'un sas de positionnement suivi de différentes étapes pédagogiques se déroulant en simultanément, dont :

- 1 - **Un sas de positionnement** de 35 à 105 heures maximum, qui permettra d'intégrer et positionner selon les besoins et de construire un parcours avec et pour le bénéficiaire.

- 2- **Un parcours** de 735 h à 810 h **pouvant comprendre :**

2.1 Un parcours individualisé de découverte des métiers et de travail du choix professionnel.
Pour l'acquisition des compétences clés : (maximum 680 heures + sas + 2.1)

2.2 Pour les personnes rencontrant des difficultés en lecture, écriture, calcul, un parcours individualisé permettant d'acquérir et/ou de développer la communication et les savoirs de base, selon le référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI.

Et/ou

2.3 Pour les personnes le nécessitant, un parcours individualisé permettant d'acquérir et/ou de développer un ensemble de compétences clés, indexées sur le certificat CléA.

Et/ou

2.4 Répondre aux besoins de personnes relevant de parcours de Français Langue Etrangère (FLE).

2.1 PARCOURS ORIENTATION / DECOUVERTE METIERS PROJET PROFESSIONNEL

Le positionnement sera réalisé à partir de la grille RECTEC construit afin d'appréhender l'approche compétences et permettre à l'apprenant de s'auto-positionner sur une cartographie reprenant l'ensemble des compétences transversales attendues pour accroître son employabilité.

MODULE 1 : Elargissement des choix

OBJECTIF : D'élargir leurs perspectives professionnelles :

→ en leur faisant découvrir particulièrement les métiers présents dans l'ensemble des 7 secteurs professionnels identifiés au titre du Plan de Relance régional :

- Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, Services de l'automobile Et Maintenance des matériaux - - Industrie de transformation
- Bâtiment et travaux publics
- Agriculture, Agro-alimentaire, Paysage et Pêche
- Santé, Social, Services à la personne, Silver Economie, Emploi à domicile
- Numérique - Industries de la Communication – Cyber-Sécurité
- Propreté - Sécurité privée.

→ en leur apportant : une meilleure connaissance de l'entreprise et des contrats de travail.
- de réaliser des immersions professionnelles.

MODULE 2 : Se préparer à l'emploi ou la formation

OBJECTIF : Utiliser les pratiques de la vie professionnelle et/ou personnelle afin de développer des connaissances et compétences en lien avec une démarche de formation, d'insertion, de recherche d'emploi.

MODULE 3 : définir, valider un projet ou des projets professionnels

OBJECTIF : Enrichir sa connaissance des métiers

Argumenter ses choix et formaliser clairement les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser - Identifier d'éventuelles difficultés dans la réalisation de son projet et envisager des moyens d'y pallier - Formaliser un plan d'action et mettre en œuvre les premières étapes - Mesurer les éventuels écarts entre son projet et les réalisations concrètes possibles - Analyser les actions à mettre en place

MODULE 4 : Technique de recherche d'emploi

OBJECTIF : maîtriser l'ensemble des techniques de recherche d'emploi :

Elaborer une stratégie de recherche d'emploi et/ou de formation - Elaborer les écrits de la recherche d'emploi (lettres, CV, mail...)

Se préparer à l'entretien de recrutement

VALIDATION :

Délivrance d'une synthèse avec un plan d'actions.

DUREE :

Individualisation du parcours. 90 H à 310 heures et 210 heures en entreprise

2.2 PARCOURS CONNAISSANCES DE BASE

Les objectifs visés sont :

- la compréhension, la transmission d'informations, l'interaction, l'adaptation du registre de langue, à l'oral et à l'écrit dans le monde professionnel,
- l'explication, la justification, l'argumentation à l'oral et à l'écrit dans le monde professionnel,
- la préparation d'un entretien pour un stage ou un emploi,
- les gestes et les postures dans la communication orale et l'interaction (dimension culturelle et socioculturelle de la langue) dans le monde professionnel.

MODULE 1 : COMMUNIQUER EN FRANÇAIS

OBJECTIF : Communiquer en français (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

Compétence visée : Communiquer en Français (référentiel RCCSCP – ANLCI)

Ecouter et comprendre

S'exprimer à l'oral

Lire

Ecrire

Décrire - Formuler

MODULE 2 : LES REGLES DE BASE DE CALCUL ET DE RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE

OBJECTIF : Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

Se repérer dans l'univers des nombres

Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations

Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités

Se repérer dans l'espace

Restituer oralement un raisonnement mathématique

MODULE 3 : LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

OBJECTIF : Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur

Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents.

Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web

Utiliser la fonction messagerie

Ces 3 domaines de compétences sont également abordés de façon transversale à travers plusieurs modules proposés en fonction des besoins et/ou du projet de l'apprenant.

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de connaissances et de compétences évaluées dans le cadre du dispositif.

DUREE :

Minimum 250 H – maximum : 350 H

2.3 PARCOURS – COMPETENCES CLES

MODULE 1 : Communiquer en français – DOMAINE 1 CLEA

OBJECTIF : Communiquer en français (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

Ecouter et comprendre

S'exprimer à l'oral

Lire

Ecrire

Décrire – Formuler

MODULE 2 : Les règles de base de calcul et de raisonnement mathématique – DOMAINE 2 CLEA

OBJECTIF : Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

Se repérer dans l'univers des nombres

Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations

Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités

Se repérer dans l'espace

Restituer oralement un raisonnement mathématique

MODULE 3 : Les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique : DOMAINE 3 CLEA

OBJECTIF : Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (en lien avec le projet personnel et/ou professionnel de l'apprenant à l'entrée en formation)

- Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur
- Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents : en lien avec le module TRE : rédiger son CV ...
- Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web : en lien avec le module TRE : savoir utiliser le site Pôle Emploi – en lien avec le module préparation code de la route : le site SNCF, en lien avec le module Environnement institutionnel et administratif : savoir utiliser le site de la CAF, le site de la sécurité sociale...
- Utiliser la fonction messagerie : en lien avec le module TRE : savoir rédiger un mail avec envoi du CV pour répondre à une annonce, en lien avec le module Environnement institutionnel et administratif : envoyer un mail à une administration...

Ces 3 domaines de compétences sont également abordés de façon transversale à travers plusieurs modules proposés en fonction des besoins et/ou du projet de l'apprenant.

Les modules transversaux permettront d'acquérir les compétences complémentaires pour les apprenants qui souhaitent valider le CléA.

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de connaissances et de compétences évaluées dans le cadre du dispositif.

DUREE :

Minimum 170 h– maximum 270 h

2.4 PARCOURS – Français Langue Etrangère

Ce parcours est basé sur le cadre européen commun de référence pour les langues sur les trois premiers niveaux A1, A2, B1. En incluant des exercices de français à visé professionnel.

Module 1 : COMPRENDRE : écouter, lire

A1 : - Comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement, lentement et répétées si nécessaire.

- Comprendre des messages simples et courts comme une invitation ou carte postale.

A2 : - Comprendre des textes courts et simples contenant des termes fréquents de la vie quotidienne et au travail.

- Être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne (magasin, bureau de poste, banque, rendez-vous médicaux)
- Saisir les points essentiels d'un journal télévisé, d'un message vocal ou d'une annonce courte à la radio ou à la télévision.

B1 : - Chercher des informations spécifiques dans un texte pour accomplir une tâche.

- Comprendre une discussion claire et standard.
- Comprendre des instructions techniques.

Module 2 : PARLER

A1 : - Communiquer de façon très simple à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou reformuler la phrase. Poser des questions simples sur des sujets familiers.

A2 : - Communiquer lors de tâches simples et habituelles sur des activités ou sujets familiers.

- Echanger en utilisant une série de phrases ou d'expressions pour décrire son environnement (famille, lieu d'habitation et travail, collègues, activités).

B1 : - Prendre part sans préparation à une conversation.

- S'exprimer de façon simple pour raconter un événement, une activité.
- Donner son opinion et argumenter sur un sujet. Raconter une histoire ou faire un compte rendu.

Module 3 : ECRIRE

A1 : - Ecrire un message simple à un ami ou un correspondant.

- Remplir une fiche de renseignements personnels.
- Ecrire une lettre, un message court à l'aide d'un dictionnaire.

A2 : - Donner la description d'un lieu, d'une personne, d'une activité ou d'un événement.

- Ecrire des notes, des messages simples et courts.

B1 : - - Ecrire des rapports courts qui rendent compte de l'information et justifie une action.

- Décrire ses rêves, ambitions, envies.
- Comprendre un message exposant un problème.
- Justifier et expliquer ses opinions, ses projets et ses actes.

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de connaissances et de compétences évaluées dans le cadre du dispositif. PASSAGE DELF

DUREE :

De 200 à 350 heures maxi

MODULES TRANSVERSAUX

Les modules transversaux seront proposés en fonction des besoins de chacun au regard de leur projet d'insertion professionnelle.

MODULE MOBILITE

OBJECTIF : Utiliser les pratiques de la vie professionnelle et/ou personnelle afin de développer des connaissances et compétences et rendre la personne autonome dans ses déplacements.

Les apprenants travailleront à partir de livrets élaborés par Devenir, de dvd de code de la route. Les situations problèmes, le vocabulaire spécifique, la lecture des images, les règles de sécurité et la connaissance de l'utilisation des différents moyens de transport ainsi que des aides financières.

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de connaissances et de compétences évaluées dans le cadre du dispositif.

DUREE : 30h de code et 30h de mobilité

MODULE Prévention Secours Civiques 1 OU Sauveteur Secouriste du travail

OBJECTIF :

Préparer et obtenir le PSC 1 ou le SST

Ce module est réalisé par des intervenants extérieurs, habilité à la formation et la validation du PSC 1 et du SST.

VALIDATION DES MODULES TRANSVERSAUX

Certificat PSC1 ou certificat SST.

DUREE :

7 h pour le PSC1 14 h pour le SST

MODULE CLEA NUMERIQUE

OBJECTIF

Prépare aux fondamentaux des usages du numérique en milieu professionnel. Elle vous permettra d'acquérir le socle numérique de base nécessaire au travail en entreprise, et ce pour tout type de secteur professionnel.

Fondamentaux et prise en main des outils PC ou tablette

- Démystifier le numérique : déconstruire les stéréotypes liés à la technologie et Construire et faire évoluer son environnement technique
- Accéder aux fonctions de base d'un ordinateur et gérer et utiliser une messagerie Internet et/ou Intranet
- Naviguer aisément sur le web
- Favoriser l'adoption de certains outils spécifiques à l'entreprise

Prise en main des outils bureautiques

- Créer, structurer et modifier un document de présentation
- Découvrir les principales fonctionnalités d'un outil de traitement et d'un tableur

Communiquer et Collaborer en réseau

- Mettre en place une veille professionnelle
- Collaborer en utilisant les outils en ligne adaptés
- Identifier et Gérer ses réseaux sociaux privés et professionnels

Protéger et sécuriser

- Gérer correctement une identité numérique
- Adopter des bonnes pratiques en sécurité numérique
- Maintenir un environnement sécurisé
- Résoudre un problème sur son ordinateur

VALIDATION :

Délivrance certificat CléA numérique.

DUREE : validation possible en cours des parcours proposés

OBJECTIFS :

Ecouter et respecter les idées de chacun - Développer la cohésion d'équipe : notion d'entraide - Utiliser un langage adapté au contexte du travail - Exprimer son point de vue, être à l'écoute et prendre en considération le point de vue des autres - Comprendre les missions de chaque membre de l'équipe dans la mise en place du projet - Communiquer, à l'écrit et/ou à l'oral, en interne et en externe, en tenant compte des différents interlocuteurs

ECOUTER ET COMPRENDRE les consignes, porter attention aux propos de la personne interviewée, savoir poser la question pertinente.

ECRIRE un article, préparer une interview.

LIRE des articles et vérifier l'authenticité des informations du document ;

S'EXPRIMER A L'ORAL de façon à être compréhensible par les auditeurs de la radio...

SE REPERER DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNET, EFFECTUER UNE RECHERCHE SUR LE WEB : faire des recherches sur les formations, les métiers, les entreprises pour alimenter les rubriques,

UTILISER LA FONCTION MESSAGERIE : recueillir des informations d'auditeurs par mail, transmettre des informations, faire la promotion de la radio,

SAISIR ET METTRE EN FORME DU TEXTE : réaliser une affiche pour faire la promotion de la radio, des

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de connaissances et de compétences évaluées dans le cadre du dispositif.

DUREE :

70 H

MODALITES PEDAGOGIQUES – DEROULE DE LA FORMATION

Le positionnement à l'entrée dans le parcours, ainsi que les modules proposés pour certains « à la carte » vont permettre d'élaborer un parcours personnalisé. Des évaluations intermédiaires et des rencontres avec le référent pédagogique permettront d'adapter et de réajuster le contenu, le rythme et la durée du parcours si besoin.

Le contenu des modules et les outils utilisés seront adaptés en fonction du projet de chacun, de ses objectifs. Il s'agit d'une réelle étape de parcours vers l'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, les modules transversaux permettront, à travers une pédagogie innovante, de créer des parcours personnalisés et spécifiques en tenant compte des projets des apprenants.

Chaque parcours devra comporter 3 étapes pédagogiques :

1. une évaluation initiale, formalisée et remise aux stagiaires,
2. les séances de formation, dont les contenus devront nécessairement aborder la communication en langue française, la culture mathématique (règles de base de calcul et de raisonnement) et la culture numérique (notamment l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique).
3. une évaluation finale, permettant de délivrer à chaque stagiaire une attestation de compétences qui devra s'appuyer sur les compétences linguistiques acquises.

L'amplitude horaire doit permettre des entrées et sorties permanentes afin que tous les publics et en particulier les salariés en situation d'activité à consolider, puissent entreprendre un parcours de formation.

MODALITES EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Modalités de positionnement - admission

En amont du Sas, une RIC est organisée afin de présenter l'action, suivie d'un entretien individuel au cours duquel un 1er diagnostic est dressé à partir d'une grille de questionnement. Il s'agit de vérifier que l'action « S'engager vers l'emploi » est bien comprise et correspond aux besoins de l'apprenant, mais également de pré-orienter sur les principaux objectifs de l'action.

Etape 1 : La phase d'accueil commune et collective permettra de rassurer l'apprenant sur les données logistiques (horaires, pauses,), de clarifier les règles, de visiter l'OF, de focaliser l'attention de celui-ci sur les objectifs à atteindre, et de signer le contrat de formation qui sera revu après le positionnement. Un livret de l'apprenant, un classeur, un portfolio à compléter permettront de rassembler les preuves des compétences et des connaissances acquises avant et durant le parcours. Puis, un 1er positionnement court sera proposé sur la plate-forme EVA et EVA cob (ANLCI) afin d'affiner un premier niveau à l'entrée (degré 1 à 4 du RCCSP).

Etape 2 : Un entretien pour restituer les résultats, orienter vers un positionnement personnalisé notamment sur les compétences clés.

Etape 3 :

- Les positionnements seront déroulés au regard de l'identification des objectifs attendus : les savoirs de base, les compétences clés ou Français Langue Etrangère.

- Des diagnostics complémentaires permettront de positionner et d'initialiser les modules

Etape 4 : A l'issue du SAS de positionnement, l'apprenant sera orienté vers un parcours individualisé traitant des compétences communicatives, mathématiques et cognitives (si besoin). Le parcours individualisé de découverte des métiers et de travail du choix professionnel sera adossé aux précédents objectifs afin de permettre à l'équipe de proposer une pédagogie basée sur le projet professionnel de l'apprenant. Ce parcours découverte des métiers permettra de sensibiliser les apprenants aux métiers porteurs d'emploi.

Durant cet entretien de restitution, un avenant au contrat de formation permettra de redéfinir la durée du parcours.

L'engagement de l'apprenant dans son parcours vers l'emploi sera formalisé dans le cadre de la démarche Apprenant Agile par la validation du 1er badge numérique "explorateur".

Un livrable co-écrit par le stagiaire et le référent de parcours permettra de formaliser l'ensemble des compétences à développer et des modules proposés en lien avec les objectifs.

Durant l'action, des positionnements seront proposés au regard de l'avancée de l'apprenant qui permettront de renégocier éventuellement les objectifs en cours de parcours, donnant lieu à un nouvel avenant au contrat.

Modalités d'évaluation en cours de formation

* Evaluation intermédiaire :

En cours de parcours, dès lors que l'évolution des apprentissages s'y prête, l'apprenant est mis en situation d'évaluation :

- Exercices d'application et de mises en situation
- Tutorat
- Retour d'expériences
- Entretien individuel...

De façon à formaliser les avancées et les éventuelles pistes de progression à négocier.

Description outils d'évaluation : idem

Modalités d'évaluation finale

Une évaluation finale et un bilan de fin de parcours permettront de mesurer les connaissances et compétences acquises par rapport aux objectifs initiaux prévus.

L'apprenant se verra remettre des attestations de connaissances liées aux modules du parcours personnalisé suivis, ainsi qu'un plan d'action pour la suite de son parcours.

Description outils évaluation finale :

Les évaluations sont formatives (telles que décrites ci-dessus) ou également sommatives. Celles-ci permettent d'évaluer l'ensemble des capacités et compétences développées lors de l'action de formation.

Elles se déclinent selon les mêmes modalités que décrites ci-dessus mais prennent en compte le degré de complexité de la mise en œuvre des tâches à effectuer.

MESURE DE L'ATTEINTE DES RESULTATS

Un questionnaire de satisfaction est complété par les apprenants à la fin de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

Un suivi à 3 ou 6 mois après la formation est réalisé afin de connaître la suite du parcours de la personne.

**LES REFERENCES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE SONT DISPONIBLES
SUR LE SITE DE DEVENIR EN VERMANDOIS RUBRIQUE ACTIONS DE
FORMATION www.devenirenvermandois.fr**